



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**  
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG  
03-88-35-24-22 et 06.31.08.76.78 [snudi.fo67@orange.fr](mailto:snudi.fo67@orange.fr)

<https://snudifo67.fr>

## CAPD du 15 septembre 2020

Monsieur le Directeur académique  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD tant attendue par nos collègues se tient dans un contexte où, contrairement à ce qu'a annoncé le Ministre, les écoles et les équipes pédagogiques n'ont pas fait leur rentrée dans la joie, loin de là !

Comme si l'heure était à la conclusion de la crise de la COVID-19 !  
Bien au contraire, les informations relayées par les médias ne cessent d'inquiéter et votre responsabilité, est plus que jamais engagée en tant que représentant de l'institution, pour permettre aux cours de se dérouler avec toutes les garanties sanitaires,

Et ce n'est pas le énième protocole sanitaire présenté par le ministre le 27 août avant même la tenue du CHSCTM qui pourra rassurer les collègues. Il continue de faire reposer sur les personnels, en particulier sur les directeurs d'école, les chefs d'établissement ou chefs de service, la responsabilité d'une mise en œuvre intenable (établissements sans infirmerie, exigüité des locaux, brassage parfois inévitable, aération des salles insuffisante...) !

Cette responsabilité est désormais pointée du doigt dans notre département par au moins deux circonscriptions ! Deux circonscriptions qui n'ont même plus le recul et la mesure nécessaires dans une gestion de crise et qui n'hésitent plus à affirmer que les fermetures sanitaires trouvent leurs origines dans le comportement des enseignants !

La communication des circonscriptions de l'Eurométropole Nord et de Strasbourg 6 est scandaleuse et la responsabilité de leurs IEN pleine ! Nous attendons de votre part, Monsieur le Directeur Académique, une réaction urgente et un rappel à l'ordre car les équipes pédagogiques concernées sont en plein désarroi.

Les enseignants, en première ligne dans cette crise sanitaire qui dure, attendent autre chose de leur IEN. Ils attendent un soutien plein et entier dans cette période anxiogène. Il est d'un autre temps de leur reprocher leur négligence et leur légèreté face à la Covid19 après cet exceptionnel dévouement depuis mars 2020 pour assurer la continuité du service public d'éducation que l'Etat employeur est incapable de mettre en place.

Après deux semaines de rentrée, les personnels n'ont de cesse de faire part de situations inquiétantes. Ils attendent jour après jour que l'exécutif ou les différents ministères établissent un nouveau cadre réglementaire pour régler les différentes situations qui se présentent à eux. Nous venons de prendre connaissance d'un communiqué de presse du Ministre de la santé qui s'engage à mettre les fonctionnaires, a fortiori les enseignants, en ASA dès lors que les crèches, écoles et collèges de leurs enfants ferment !

Le **SNUDI-FO** exige que ces dispositions leur soient appliquées avec effet rétroactif au 1/09/2020 comme l'indique la communication de ce Ministère. Lors du CTSD du 3 septembre, vous n'étiez pas en mesure de nous répondre. Désormais, le cadre réglementaire est posé et il doit être appliqué à tous ! Malheureusement, notre organisation regrette une fois de plus que les agents aient à consulter une Foire aux questions ministérielle ou les communiqués de presse pour connaître le cadre réglementaire ! Les nouvelles pratiques du nouveau monde sont décidément inappropriées à un climat serein pour faire fonctionner les services publics de notre pays !

A mois que...la vision managériale et autoritariste du Gouvernement qui détruit tous les services publics depuis plusieurs quinquennats vise à soumettre encore un peu plus les fonctionnaires ! On comprend mieux pourquoi la loi Blanquer a été publiée : une loi verticale qui nie toute réalité du terrain et notamment les compétences des enseignants qui se refuseront toujours à devenir des prestataires de service.

Notre organisation syndicale, à ce titre, lutte pied à pied, chaque jour, pour préserver le statut des fonctionnaires et des enseignants en particulier afin que ceux-ci puissent exercer le métier sans pression particulière. Vous comprendrez ainsi pourquoi il ne fallait pas signer le non-protocole PPCR qui organise le démantèlement du statut !

Un piège dans lequel est tombé nombre d'organisations syndicales...nous nous félicitons, chaque jour, d'avoir refusé de participer à ce marasme qui, aujourd'hui, a de fâcheuses conséquences dans la formation continue !

En effet, depuis fin juin, début juillet, la nouvelle formation continue se met peu à peu en place. Une formation qui prévoit que chaque enseignant soit accompagné dans les 6 ans à la fois dans le cadre du plan français et du plan mathématiques.

Les collègues se retrouvent inscrits dans des « constellations » de 8 enseignants, bien souvent sans avoir été sollicités.

Désignés par les IEN, les enseignants « constellés » sont contraints de participer à une formation sur une thématique imposée. Les autres enseignants de l'école doivent également participer à des animations pédagogiques en commun.

C'est nier le libre choix des enseignants à une formation individuelle. Pour le **SNUDI-FO**, ce n'est pas de la formation, c'est du formatage !

Dès septembre, tout un programme se met en place : journées de regroupement pour préparer la formation et les visites en classe par les pairs et des conseillers pédagogiques. En fin d'année scolaire, d'autres regroupements pour faire le bilan et prévoir les prolongements sur les années à venir...

Ce dispositif infantilisant vise à remettre en cause la liberté pédagogique et à exercer une pression permanente sur les enseignants dans le cadre des décrets sur l'évaluation de 2017. Un suivi ressemblant étrangement à celui de nos collègues stagiaires. Serions-nous devenus stagiaires à vie désormais ?

Monsieur le Directeur Académique, le **SNUDI-FO** ne laissera pas les enseignants devenir de simples courroies de transmission sans réagir ! Nous prendrons nos responsabilités car le droit est là pour nous protéger et sortir des logiques individuelles de conflit : les obligations réglementaires de service des enseignants existent et il faudra compter sur notre organisation syndicale pour les faire respecter à tous les niveaux !

La formation, c'est 18h...il n'y aura rien de plus et le droit syndical devra être respecté dans notre département comme partout ailleurs. Notre syndicat avec sa fédération et sa confédération y veillera tout particulièrement dans l'intérêt de l'institution et des personnels.

Ce n'est certainement pas la petite musique du Grenelle des Profs qui changera notre positionnement. Il faudrait d'abord redéfinir le métier pour déclencher une revalorisation de 30 euros nets/mois ? Monsieur le Directeur Académique, la mystification est à son comble !!

Notre organisation continuera son travail pour chaque dossier, pour chaque collègue sans que les revendications des personnels que nous représentons ne soient bâillonnées.

Si le Gouvernement actuel a fait un rêve, celui du grand marché de l'éducation en territorialisant l'école, en générant des inégalités pour privilégier les intérêts particuliers, il trouvera notre organisation syndicale sur son chemin, prête à lutter pour défendre les intérêts moraux et matériels des personnels travaillant dans les écoles.

Pour le **SNUDI-FO**,  
Aminatou DIALLO